

INITIATIVE COMMUNALE CITOYENNE

Le vélo... à Fonds !



leveloafonds.ch

Les électrices et électeurs soussignés, domiciliés dans la commune de La Chaux-de-Fonds, faisant application des articles 115 et suivants de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, demandent par voie d'initiative :

- la **prise en compte systématique du vélo** dans les projets d'aménagement
- un **réseau cyclable** performant et continu, qui soit pensé pour tous types de cyclistes et de tous âges, qui offre un sentiment de sécurité pour se déplacer à vélo en ville et inclue des rues cyclables
- une **augmentation de l'offre et une amélioration de la qualité du stationnement vélo** : pose généralisée d'arceaux, mise à disposition de stationnements couverts et création d'une vélostation à la gare CFF
- une **promotion régulière de l'image et de la pratique du vélo** (rapide, dynamique, flexible, silencieux)
- la mise en place d'un **réseau de compteurs du trafic cycliste**
- un **budget annuel** pour réaliser ces demandes.

Avec le développement du vélo à assistance électrique et les hivers moins rigoureux, le potentiel de développement du vélo est très important. Le vélo, c'est bon pour la santé et la qualité de vie/de ville (moins de bruit, de pollution et de dangers liés au trafic). L'attractivité de notre ville en sortira renforcée !

Extrait de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984

Art. 101 L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses noms, prénoms, date de naissance et adresse et signer. Il ne peut signer qu'une fois la même initiative. Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

Nom	Prénom-s	Date naissance	Adresse	Signature

Échéance de l'initiative : **30 avril 2021**, mais merci de envoyer les feuilles au fur et à mesure jusqu'au 15 avril 2021 au plus tard à Marylise Ballarins-Devins, rue Neuve 8.

Comité d'initiative : Marylise Ballarin-Devins, André Chaboudez, Dr Gregory Clark, Gérard Donzé, Patrick Erard, Aurélie Gressot, Céline Guyot, Johan Jaquet, Géraud L'Eplattenier, Stefano Locatelli, Marie-Claire Pétremand, Alexandre Rognon, Floraine Stauffer, Anne-Marie Thiébaud, Dr Jean-Jacques Tritten, Dr Jacques Wacker, Anna Zender, Yannick Zürcher.

Soutien : ATE, PRO VELO, Parlement des Jeunes, membres de la Tchaux Verte, la vieille Reine, Passion Vélo, Seven Sports.

L'autorité communale soussignée atteste que les signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière communale.

Le
Sceau communal

Au nom du Conseil communal
(Signature du président ou d'un membre du Conseil)

Argumentaire

Dynamique positive autour du vélo dans le monde francophone

La France fait actuellement énormément pour le vélo. En Suisse, une compétition a lieu entre les villes. Le vélo n'est plus une folie bobo et écolo. La pratique du vélo est un indicateur de qualité de vie majeur. Selon une étude (SVI, 2015), La Chaux-de-Fonds possède le plus gros potentiel de développement du vélo en Suisse : une multiplication par 17 de l'utilisation actuelle ! Par ailleurs, cette initiative s'inscrit parfaitement dans la stratégie NE Mobilité 2030, validée par le peuple en 2016, qui prévoit d'augmenter la part modale « vélo utilitaire » pour atteindre la moyenne suisse !

Aménagements souhaités

Réduction de la vitesse à 30km/h dans les quartiers pour faciliter la cohabitation vélo-voiture ; rues cyclables (rues à 30km/h avec suppression des priorités de droite, légalement possible dès le 01.01.2021) ; contresens cyclables ; amélioration de la sécurité dans les carrefours et les giratoires. Nous souhaitons également la mise en place d'un groupe de travail avec la Ville.

Sentiment d'insécurité

Les craintes liées au trafic, les insuffisances et les défauts du réseau cycliste, le risque de vol et de dépréciation constituent des obstacles à la pratique du vélo en ville. Cela a contribué à la forte diminution des déplacements à vélo, chez les jeunes en particulier, et pousse certains cyclistes à rouler sur les trottoirs, ce qui est interdit et dangereux. La mise en place d'infrastructures permettant des trajets libres et sûrs est un facteur décisif pour voir les déplacements à vélo augmenter.

Compteurs du trafic cycliste

Seul ce qu'on compte compte ! Les comptages vélo sont essentiels pour documenter l'évolution du vélo. Ils permettent de juger de l'efficacité des mesures prises.

Stationnement

Il manque actuellement en ville et aux abords des collèges des infrastructures de stationnement permettant de protéger les vélos des intempéries et de les laisser en sécurité durant la nuit.

Promotion de l'image et de la pratique du vélo

Au fur et à mesure de l'amélioration des aménagements, des campagnes de promotion de l'image et de la pratique du vélo, notamment des actions sur le terrain et des événements, devront être organisées.

Budget

Un montant de CHF 100'000.- par an nous semblerait correct pour avancer. Cela représente env. CHF 2.50 par habitant par an. Exemples de coûts : stationnement couvert : 1'000.- /vélo ; compteur vélo : dès 5'000.-.

Avantages du vélo en milieu urbain

- **Rapidité** sur des distances jusqu'à 5km (et plus pour le VAE) : en ville, le vélo est aussi, voire plus rapide que la voiture du fait que le stationnement est facile et que le cycliste peut remonter les files de voitures.
- **Grande souplesse d'utilisation** (pas d'horaires à respecter, pas d'itinéraires fixes).
- **Stationnement facile sur une surface minime**, gratuit et sans restriction de durée.

Effets positifs du vélo

Pédaler quelques km chaque jour renforce l'organisme et permet d'éviter de nombreuses maladies dues au manque d'exercice physique, coûts d'entretien réduits de la voirie, rues vivantes, indépendance des enfants pour aller à l'école et des aînés.

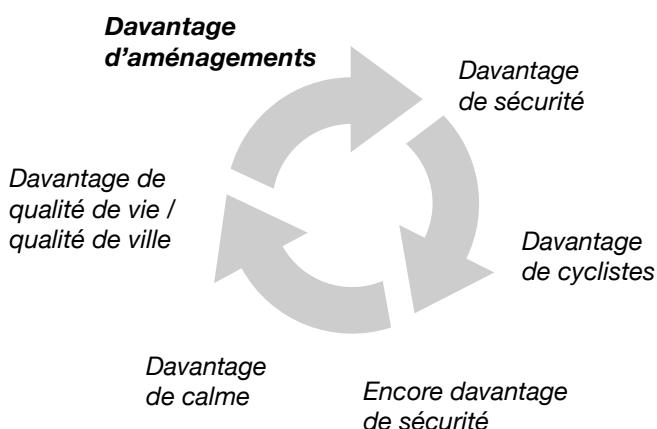
Bruit et pollution de l'air

Chaque automobiliste qui devient cycliste entraîne une diminution du bruit et de la pollution en ville.

Commerce local

Les cyclistes font leurs achats plus localement que les automobilistes et dépensent autant, voire plus.

But de l'initiative : initier un cercle vertueux



Quand on favorise le vélo en ville, on améliore la qualité de vie pour tout le monde